

## Frais annuels de scolarité

Les frais mentionnés ci-dessous sont à la charge de l'étudiant. Ils le sont à titre indicatif et sous réserve de modifications.

Habituellement, les frais annuels sont facturés au début de l'année scolaire. Etat au mois de mars 2025.

### ASA – Aide en soins et accompagnement

#### 1<sup>ère</sup> année

Ouvrages et matériel	CHF	250.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF	50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF	50.-
Ordinateur portable (800.- à 1'200.-) <sup>6</sup>	CHF	1'200.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>1'550.-</b>

#### 2<sup>e</sup> année

Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF	50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF	50.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>100.-</b>

### ASE – Assistant-e socio-éducatif-ve

#### 1<sup>ère</sup> année

	Profil-stages ou dual	Maturité intégrée
Ouvrages et matériel	CHF 480.-	CHF 620.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF 50.-	CHF 50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF 100.-	CHF 100.-
Ordinateur portable (800.- à 1'200.-) <sup>6</sup>	CHF 1'200.-	CHF 1'200.-
<b>Total</b>	<b>CHF 1'830.-</b>	<b>CHF 1'970.-</b>

#### 2<sup>e</sup> année

	Profil-stages ou dual	Maturité intégrée
Ouvrages et matériel	-	CHF 20.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF 50.-	CHF 50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF 100.-	CHF 100.-
Acompte voyage d'études de 3e année	CHF 350.-	CHF 350.-
<b>Total</b>	<b>CHF 500.-</b>	<b>CHF 520.-</b>

#### 3<sup>e</sup> année

	Profil-stages ou dual	Maturité intégrée
Ouvrages et matériel	-	CHF 30.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF 50.-	CHF 50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF 50.-	CHF 100.-
Solde voyage d'études <sup>3</sup>	CHF 150.-	CHF 150.-
<b>Total</b>	<b>CHF 250.-</b>	<b>CHF 330.-</b>

## ASSC – Assistant-e en soins et santé communautaire

### 1<sup>ère</sup> année

	Profil-stages	Dual	Matu intégrée profil-stages	Matu intégrée Dual
Ouvrages et matériel	CHF 520.-	CHF 430.-	CHF 690.-	CHF 600.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF 100.-	CHF 100.-	CHF 100.-	CHF 100.-
Tenue de soins <sup>5</sup>	CHF 150.-	Selon institution	CHF 150.-	Selon institution
Ordinateur portable (800.- à 1'200.-) <sup>6</sup>	CHF 1'200.-	CHF 1'200.-	CHF 1'200.-	CHF 1'200.-
<b>Total</b>	<b>CHF 2'020.-</b>	<b>CHF 1'780.-</b>	<b>CHF 2'190.-</b>	<b>CHF 1'950.-</b>

### 2<sup>e</sup> année

	Profil-stages	Dual	Matu intégrée profil-stages	Matu intégrée Dual
Ouvrages et matériel	CHF 10.-	-	CHF 30.-	CHF 20.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF 100.-	CHF 100.-	CHF 100.-	CHF 100.-
Acompte voyage d'études de 3e année	CHF 350.-	CHF 350.-	CHF 350.-	CHF 350.-
<b>Total</b>	<b>CHF 510.-</b>	<b>CHF 500.-</b>	<b>CHF 530.-</b>	<b>CHF 520.-</b>

### 3<sup>e</sup> année

	Profil-stages	Dual	Matu intégrée profil-stages	Matu intégrée Dual
Ouvrages et matériel	-	-	CHF 30.-	CHF 30.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF 50.-	CHF 50.-	CHF 100.-	CHF 100.-
Solde Voyage d'études <sup>3</sup>	CHF 150.-	CHF 150.-	CHF 150.-	CHF 150.-
<b>Total</b>	<b>CHF 250.-</b>	<b>CHF 250.-</b>	<b>CHF 330.-</b>	<b>CHF 330.-</b>

## ASSC – formation raccourcie

### 2<sup>e</sup> année

Ouvrages et matériel	CHF 430.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF 50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF 100.-
Ordinateur portable (800.- à 1'200.-) <sup>6</sup>	CHF 1'200.-
<b>Total</b>	<b>CHF 1'780.-</b>

### 3<sup>e</sup> année

Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF 50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF 75.-
<b>Total</b>	<b>CHF 125.-</b>

## MPS-post CFC

Taxe d'inscription (facturée avant le début de la formation)	CHF	150.-
Ouvrages et matériel	CHF	100.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF	50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF	100.-
Voyage d'études	CHF	500.-
Ordinateur portable (800.- à 1'200.-) <sup>6</sup>	CHF	1'200.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>2'100.-</b>

## IES – Infirmier-ère ES

### 1<sup>ère</sup> année

Taxes d'écolage <sup>4</sup>	CHF	1'500.-
Ouvrages et matériel	CHF	400.-
Tenue de soins <sup>5</sup>	CHF	150.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF	50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF	100.-
Ordinateur portable (800.- à 1'200.-) <sup>6</sup>	CHF	1'200.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>3'400.-</b>

### 2<sup>e</sup> année

Taxes d'écolage <sup>4</sup>	CHF	1'500.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF	50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF	100.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>1'650.-</b>

### 3<sup>e</sup> année

Taxes d'écolage <sup>4</sup>	CHF	1'500.-
Activités extrascolaires <sup>1</sup>	CHF	50.-
Frais pour le matériel scolaire général <sup>2</sup>	CHF	100.-
Taxe d'examen	CHF	300.-
Inscription du diplôme dans le registre des professions de la santé GesReg	CHF	130.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>2'080.-</b>

<sup>1</sup> Un forfait de CHF 50.- de base est demandé pour l'organisation d'activités extrascolaires. Le montant est mis à jour à chaque début d'année scolaire et le solde remboursé à la fin de la formation s'il est supérieur à CHF 20.-.

<sup>2</sup> Dans les écoles professionnelles du canton de Berne, les frais pour le matériel scolaire général s'élèvent à 25 francs par demi-journée hebdomadaire. Les élèves AFP/CFC ayant une dispense de culture générale bénéficient d'une réduction de CHF 25.-. Un plafond forfaitaire par année scolaire est fixé à 100 francs.

Les frais pour le matériel scolaire général couvrent notamment : les photocopies pour les cours et les examens distribuées par les enseignantes (y c. le solde de copies personnelles) / les cartes d'élève, badges / le matériel pédagogique dans le sens de consommables / les licences non spécifiques au métier, p. ex. pour la recherche (Getabstract, LinkedIn Learning, Brockhaus, Keystone, etc.)

<sup>3</sup> Un acompte pour le voyage d'études est perçu lors du deuxième semestre de 2<sup>e</sup> année. Le solde final est facturé après le voyage d'études, selon le coût réel, en principe CHF 150.- environ.

<sup>4</sup> La taxe d'écolage est facturée en deux fois, après chaque début de semestre.

<sup>5</sup> La tenue de soins est composée généralement d'une tunique, d'un pantalon et de chaussures. La tunique avec le logo du ceff est fournie au prix préférentiel de 30 CHF, les autres éléments sont à acquérir par l'élève selon les consignes données.

<sup>6</sup> Dans le cadre des classes BYOD, l'élève doit disposer d'un ordinateur personnel selon les configurations minimales requises : détails transmis par courrier avec les informations de la rentrée.

## Salaire

L'élève suivant une formation profil-stages ou formation plein temps au ceff SANTÉ-SOCIAL perçoit un salaire.

Salaire brut mensuel						
Formation	1 <sup>ère</sup> année		2 <sup>e</sup> année		3 <sup>e</sup> année	
ASE   ASSC	CHF	0.-	CHF	300.-	CHF	600.-
Infirmier-ère ES	CHF	800.-	CHF	1'000.-	CHF	1'200.-

- Selon les obligations légales, des charges sociales sont déduites mensuellement du montant brut. Ainsi le montant versé subit les imputations suivantes :

AVS : 5.3 % | AC : 1.1%

Comme tout autre salaire, celui de l'élève profil-stages ou plein temps du ceff SANTÉ-SOCIAL doit être déclaré aux impôts. Merci de vous référer à l'organisme compétent de votre canton pour toute question.